Lucette Lousteau, première femme députée de Lot-et-Garonne

La XIVe législature de la Ve République (2012-2017) a vu, parmi les 155 élues, les deux premières femmes de Lot-et-Garonne siéger à l'Assemblée nationale : Lucette Lousteau du 20 juin 2012 au 20 juin 2017 et Régine Povéda du 5 octobre 2014 au 20 juin 2017. On compte alors environ un quart de femmes dans l'hémicycle soit presque le double qu'en 2007. Sous l'actuelle législature, elles sont 224 soit près de 40 %.



Lucette enfant sur le balcon du domicile familial, Oran, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)

Officier dans l'Ordre national du mérite, Lucette Lousteau est née en 1948 à Oran. Revendiquant son appartenance à la nation française, elle ressent toujours fortement cette communauté de destin qui la lie à son pays natal, l'Algérie. C'est là qu'elle a ses racines, ses souvenirs d'enfance. À l'heure où les amitiés adolescentes comptent, être arrachée à cette terre où cinq générations venant d'Espagne se sont succédé puis vivre les difficultés de l'intégration vont façonner sa conscience citoyenne et politique. Après un gros travail sur ce destin, sur la compréhension des évènements, sur le fait d'être soi-même victime du colonialisme, elle peut dire : *« Ma conscience politique s'est constituée au fil de cette longue réflexion. Ce que j'ai vécu a nourri mon engagement. Mes combats contre le racisme, les injustices, pour le droit des femmes, mon engagement personnel parmi les parents d'élèves sont nés de situations que j'ai vécues… Mon engagement a été dicté par la conviction profonde que, puisque la politique influence fortement notre destin collectif et individuel, il faut y participer lorsque l'on a la volonté d'agir pour faire vivre les valeurs que l'on défend. »*



Lucette Lousteau dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)

Les valeurs auxquelles elle est attachée sont aussi celles du parti socialiste où elle milite et dont elle devient secrétaire fédérale en 2008 : une meilleure justice sociale assurée par le développement des solidarités dans le respect des individus et de leur différence ainsi que les droits fondamentaux humains, une politique rééquilibrant dans l'espace et le temps la place de chacun. Elle met à leurs services ses qualités de simplicité, proximité, clarté, dévouement, efficacité, imagination et transparence. Durant ses mandats, et en particulier celui qui la conduit au Palais Bourbon, elle rendra toujours des comptes à ses électeurs sur l'avancée des dossiers et ses engagements.

Elle est dans l'équipe du maire d'Agen, Alain Veyret, élu en 2001 et se trouve en charge des affaires

sociales tout en présidant le CIDF (Centre d'informations des droits des femmes).

La même année, alors qu'elle avait échoué en 1995 avec 44 % des suffrages, elle est élue au Conseil général avec 50,48 % pour le canton d'Agen centre. Elle siège à la commission de la vie sociale et de la solidarité puis également à la commission permanente. Mais en 2008, lors du renouvellement, elle est battue par Pierre Chollet, obtenant elle-même 48,46 % des voix.

Elle est ensuite élue au Conseil régional d'Aquitaine sur la liste d'Alain Rousset en 2010. Elle y reçoit la délégation pour l'insertion par l'activité économique et elle est membre de la commission emploi-développement économique-insertion-enseignement supérieur-recherche-technologies de l'information et de la communication. Elle n'achève pas son mandat, quittant l'hôtel de région pour rejoindre le Palais Bourbon.
De fait, en 2012, elle gagne les élections législatives en battant Jean Dionis du Séjour. Elle devient ainsi la première femme du département à siéger à l'Assemblée nationale. Elle y est membre des commissions affaires culturelles-éducation et des affaires sociales, de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi égalité et citoyenneté, de la commission d'enquête relative à la lutte contre le terrorisme après les attentats de 2015, de la commission d'enquête sur le fonctionnement des renseignements et la surveillance des mouvements radicaux armés et de la commission spéciale pour l'examen de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel. Naturellement membre, de par ses origines, du groupe parlementaire d'amitié France-Espagne, elle en est la secrétaire. Elle a notamment porté les dossiers de BMS-UPSA, de la préservation des terres agricoles en Lot-et-Garonne, de la réforme du collège, etc.

L'aventure de députée s'arrête en 2017 lorsque les trois circonscriptions du département subissent le raz-de-marée de la République en marche, nouveau parti du président Macron.

On retient d'elle son combat pour toujours plus de justice sociale, son engagement et sa détermination pour plus de solidarité, plus d'efficacité économique, son ouverture à la diversité et son engagement pour les femmes.



Au monument aux morts, Agen, s.d. (© Coll. part. Lucette Lousteau)